

Motion Émancipation : "Grenelle des professeurs"

Motion soumise au vote : Pour : 9 ; Contre : 57 ; Abs : 0 ; NPPV : 30 Rejetée

Le ministre Blanquer a annoncé, le 30 Août, l'ouverture d'un "Grenelle des professeurs", avec pour objectif principal une *"transformation profonde du système éducatif"*. Il s'agit de la reprise de l'objectif plusieurs fois affiché par le gouvernement, de *"transformer en profondeur le métier d'enseignant"*.

Pour le CDFN de la FSU, il ne saurait être question d'accepter un processus de "concertation" visant à lier une modeste augmentation des salaires à :

- une réforme des retraites catastrophique pour les personnels
- un alourdissement de la charge de travail (missions nouvelles, formations pendant les vacances...)

Le ministère de l'Éducation nationale a fait parvenir aux organisations syndicales un "agenda social" proposant un dispositif axé sur un grand nombre de groupes de travail.

Le CDFN de la FSU constate :

- que la question proprement dite des rémunérations ne concerne qu'un groupe de travail pour chaque catégorie concernée. Les sommes annoncées par le ministère restent très limitées, sont loin de constituer une vraie amélioration du pouvoir d'achat de toutes les personnels, et surtout sont liées à une dégradation des conditions de travail.

- que la majorité des groupes de travail n'a aucun lien avec la question salariale, et vise à redéfinir le métier, notamment par le renforcement du poids de la hiérarchie : *"faciliter les mobilités entrantes et sortantes"*, *"culture et pratiques managériales"*, *"finalisation de la réforme des concours"*, etc.

Dans ces conditions, le CDFN de la FSU estime que le "Grenelle des professeurs" se situe aux antipodes des revendications des personnels, tout particulièrement dans le contexte de la situation sanitaire et des difficiles conditions de la rentrée, dans un contexte où le ministère veut développer l'enseignement "hybride" (combinaison présentiel / distanciel) de manière pérenne.. Il a surtout comme objectif d'alourdir la charge de travail, de mettre la pratique professionnelle sous tutelle de la hiérarchie, d'attaquer les garanties statutaires.

Le CDFN de la FSU considère qu'il ne saurait être question de participer à des concertations sur de telles bases. La FSU proposera de constituer une intersyndicale pour lancer une vaste campagne d'information pour préparer la mobilisation pour contrer les plans du gouvernement et pour la satisfaction des revendications :

- fin du gel du point d'indice
- rattrapage des pertes de pouvoir d'achat, notamment par une augmentation uniforme en points d'indice
- plan d'urgence pour l'éducation (créations de postes statutaires, diminution des effectifs...).

Texte action Emancipation

Motion soumise au vote : Pour : 5 ; Contre : 57 ; Abs : 0 ; NPPV : 27 Rejetée

Une gestion de la situation sanitaire révélatrice ...

La crise sanitaire engendrée par L'épidémie de Covid19 a servi d'étincelle à la crise capitaliste majeure qui nous assaille. Elle a freiné l'ensemble des économies et montré à quel point le caractère concurrentiel du système de production pousse les capitalistes et leurs gouvernements à la fuite en avant. A des degrés divers selon les pays, cette fuite en avant se traduit par un mépris de la santé des populations au profit de la prétendue reprise économique.

En France, le cynisme du gouvernement Macron atteint des sommets. Alors qu'au printemps l'épidémie faisait apparaître la nécessité de recruter des personnels soignants, d'ouvrir des lits d'hôpitaux, de produire des masques pour tous et toutes c'est-à-dire gratuits, ou encore, concernant l'enseignement, de recruter des personnels et d'aménager les locaux pour dédoubler les classes après le confinement, le gouvernement n'a rien fait de tout ça. Pire, il aggrave la situation en décidant de réduire le temps d'isolement de 14 à 7 jours. Le Ségur de la santé, a montré à tous que le gouvernement a pour objectif de poursuivre toutes ses réformes. Quelques milliards ont calmé le jeu, sans pour autant satisfaire aucune revendication des soignant.es. Mais ils lui ont servi de marchepied pour poursuivre sa politique de démantèlement.

Mais l'épidémie se poursuit, même si l'échelle n'est pas la même qu'en mars, le nombre de personnes contaminées et de cas graves augmente ce qui devrait imposer des mesures urgentes et adaptées à la

situation. Pourtant, que ce soit dans la présentation du plan de relance de 100 milliards ou dans les annonces relatives à la dégradation manifeste de la situation sanitaire, le Premier Ministre ne fait que montrer une fois de plus l'incurie du gouvernement et son allégeance aux intérêts capitalistes.

Sur la plan sanitaire, cela se traduit logiquement par un refus gouvernemental d'assumer pleinement les conséquences de la crise et de sa gestion, en renvoyant au local l'élaboration des protocoles sanitaires ou, comme dans l'Education nationale, en établissant un protocole général se dédouanant de l'impossibilité de sa mise en place à chaque paragraphe... Les conditions matérielles sont loin d'être réunies: la contamination peut venir de partout, et notamment de l'inefficacité des masques en tissu - quand ils sont fournis... Pourtant, c'est bien la culpabilisation individuelle qui prime dans la situation, certains échelons hiérarchiques n'hésitant pas à blâmer le manque d'attention dans les salles de pause ou encore à la cantine pour expliquer les cas de contamination des personnels, et pour culpabiliser plus encore, il réinstalle le jour de carence.

Le gouvernement n'hésite pas non plus à se décharger sur les Agences Régionales de Santé qui se retrouvent chacune à émettre des recommandations, parfois à juste titre en contradiction avec les moyens fournis par le gouvernement, comme l'ARS de Bretagne qui communique sur l'inefficacité des masques en tissu pour protéger les élèves d'une part et pour protéger les enseignant.es quand les élèves ne portent pas de masque d'autre part.

Or, en cette rentrée, marquée notamment par le triste anniversaire de la mort de Christine Renon, les difficultés matérielles de la rentrée persistent et s'ajoutent à l'impréparation face aux conditions sanitaires requises. Dans cette situation, les syndicats de la FSU gagneraient à se coordonner pour proposer des revendications et une attitude communes face à l'incurie gouvernementale.

Profitant de la crise sanitaire le gouvernement poursuit ses réformes...

Tout n'était pas prêt et ne s'est pas fait dans la joie lors de cette rentrée scolaire, contrairement à ce qu'a affirmé JM. Blanquer... De la maternelle à l'université en passant par les lycées professionnels, les injonctions contradictoires en matière de pédagogie se cumulent aux injonctions contradictoires en matière de gestion sanitaire.

Au lycée, la difficulté voire l'impossibilité de répondre aux objectifs des nouveaux programmes étant données l'organisation et la surcharge des groupes et des classes se cumule par exemple en langues à l'absence de masques transparents permettant d'enseigner. En sciences expérimentales ou en lycées professionnels, les difficultés à établir des protocoles spécifiques exposent les personnels à un partage des responsabilités en cas de contamination.

Alors qu'en Italie, 80000 enseignant.es ont été recruté.es pour adapter les conditions d'enseignement à la crise sanitaire, aucun poste supplémentaire pour diminuer les effectifs, rattraper le retard et les inégalités scolaires accrus par la période de confinement. Certain.es élèves n'ont pas eu cours depuis le mois de mars. Loin de faire confiance aux professionnels, le gouvernement impose des solutions aboutissant au tri et à l'exclusion sous contrôle d'une hiérarchie renforcée. La prise en charge et d'inclusion des élèves en situation de handicap est réalisée dans des conditions encore plus difficiles avec la création des PIAL basés sur le manque d'AESH désormais mutualisés et le manque de moyens (impossibilité de port du masque pour certain.es élèves, nécessité de masques transparents pour une lecture labiale pour d'autres...). Dans le Premier degré où les structures spécialisées et les RASED sont asphyxiées par le manque de moyens. Le Ministère met en place des évaluations dites pédagogiques accompagnées de remédiations pré-formatées qui ne serviront qu'à acter voire à exploiter des inégalités entre les différents établissements pour mettre les écoles et les personnels en concurrence, notamment avec le privé.

Pendant ce temps, Macron a présenté le 8 septembre son "Plan jeunes". Il a communiqué sur l'égalité des chances pour vendre des dispositifs de sélections d'élèves méritant.es qui pourraient bénéficier des "cordées de la réussite" mais... n'a pas été capable de respecter les gestes barrières lors de sa présentation...

Des mesures et des réformes en parfaite cohérence avec la destruction du métier et des statuts

Suite à la loi sur "l'école de la confiance", qui fait planer sur les personnels mobilisés contre les réformes la menace de sanctions, les autorités de l'Éducation nationale sont passées à l'acte, notamment à Melle, où un enseignant et deux enseignantes ont été suspendu.es plusieurs mois pour s'être mobilisé.es contre les E3C et la destruction du caractère national du bac, et ce, sans la possibilité de se défendre.

Pour respecter les règles du management incompétent et autoritaire, il ne restait que la carotte... Le Grenelle des enseignants, tel le Ségur pour les soignants, le gouvernement annonce 400 millions d'euros.

C'était 500 millions en mars. Ce qui, rapporté aux 900000 enseignant.es et aux 200000 agent.es dans les établissements ne pèsera pas lourd sur la feuille de paye de la grande majorité des collègues et peut-être même sur celle des plus méritant.es au regard des critères qui seront définis par le Ministère - qui veut opérer une transformation profonde du système éducatif, pour le mettre au service de l'économie. La FSU considère qu'il ne saurait être question de participer au "Grenelle des professeurs" dans de telles conditions.

Avec l'adoption de la loi de transformation de la Fonction publique qui facilite le recours au contrat pour remplacer le statut, et la volonté de la part de proches collaborateurs de JM Blanquer d'expérimenter le dispositif "Sport Santé Culture et Civisme" 2S2C sur le temps scolaire, malgré le rapport parlementaire tirant un bilan négatif de ce dispositif, les conditions de la destruction du Service public d'Éducation et des cadres statutaires sont pleinement réunies. La vision managériale et verticale de "l'École" se traduit aussi dans le premier degré par la loi Rilhac, suivie d'une circulaire parue fin août, qui vise à faire des collègues directeurs ou directrices des supérieurs hiérarchiques avec ce que ce "statut" peut impliquer pour en faire des pur.es représentant.es des échelons hiérarchiques intermédiaires au sein des écoles. La FSU doit exiger l'abrogation de la LTFP et de la circulaire Blanquer, et de même elle doit exiger le retrait du projet de loi Rilhac.

La loi LPPR devrait également achever dans tous les sens du terme la transformation de l'Université sur la base de la casse du statut des personnels et de leur précarisation ... La FSU doit exiger le retrait du projet de loi LPPR.

A tous les niveaux, la gestion de l'épidémie de Covid pourrait aussi déboucher sur le développement de l'enseignement hybride entre présentiel et distanciel avec tout ce que cette transformation implique en termes de rupture des cadres de socialisation et de délégation des infrastructures aux capitalistes exploitant les nouvelles technologies. L'enseignement hybride ne se limite pas à intégrer les usages numériques dans l'enseignement et dans un contexte ponctuel limité à une situation de confinement : il s'agit pour le pouvoir de mettre en place de façon pérenne une combinaison entre présentiel et distanciel. Cela représente à la fois une régression pédagogique et humaine, et une atteinte à la notion même de service hebdomadaire, sans compter le handicap qu'il constitue pour les mobilisations une aubaine pour le gouvernement !

Nos revendications et nos stratégies

Face à cette exacerbation sans précédent de la dégradation des conditions de travail des personnels de l'éducation, mais aussi des conditions d'apprentissage et d'égalité des élèves, notre réaction doit être à la hauteur.

Nous devons exiger :

1) dans le cadre de la situation sanitaire :

- le retour à des règles nationales de protection des personnels et des élèves, de gestion, notamment de la situation administrative, des cas contacts et avérés, de fermetures de classes et d'établissements, de conditions - explicitement limitées à la durée de l'épidémie - sanitaires et financières de mise en place de l'enseignement distanciel...
- l'arrêt du dédouanement des responsabilités politiques et financières de l'État derrière des instances scientifiques aux ordres ou derrière une mise à contribution de la sécu
- la mise à disposition gratuitement de masques pour les personnels et les élèves (au minimum chirurgicaux pour les enseignant.es et les élèves, et FFP2 pour les personnels non enseignants)
- le maintien des ASA pour les personnels sensibles et le retour à la liste d'avril des pathologies concernées
- la suppression du jour de carence et le retour à une période d'isolement de 14 jours en cas de suspicion (sans test possible) ou de contact avec des personnes infectées (et donc l'annulation du décret du 31 août)
- la reconnaissance de la Covid 19 comme maladie professionnelle pour l'ensemble des services publics à commencer par l'éducation nationale
- un soutien constant aux revendications des autres services publics primordiaux dans la lutte contre la covid 19, à commencer par l'hôpital public.

2) un plan d'urgence pour l'école :

- la réduction des effectifs par classe
- le recrutement urgent de personnels enseignants, AED, AESH, agent.es, afin d'améliorer les conditions

de travail, et permettre une véritable distanciation sociale, le rattrapage de l'année scolaire dernière ainsi que l'enseignement dans des conditions qui favorisent l'égalité entre tous les élèves

- des mesures sociales pour les classes populaires : suspension et contrôle des loyers, gratuité de la restauration scolaire et des transports pour les jeunes des quartiers, etc.

3) des mesures prenant en compte la santé et reconnaissant la valeur professionnelle des personnels :

-Le recrutement de personnels soignants et le développement du Service public de santé pour protéger les personnes exposées à la Covid 19 ou les prendre en charge en cas de contamination sans délaisser les autres pathologies.

- Le dégel du point d'indice et une revalorisation salariale rattrapant l'inflation des dernières années, sans contrepartie de destruction des garanties statutaires ni le développement de différenciation à caractère managériales.

- L'abandon du projet de faire empiéter le dispositif 2S2C sur les enseignements actuellement en vigueur dans le cadre de l'Éducation nationale.

-L'abandon du projet de généraliser l'enseignement hybride au delà de la crise sanitaire.

Nous devons construire et appeler à construire :

a) des AG de personnels pour refuser tout arbitraire local des directions concernant les conditions de travail, le respect des garanties statutaires, es nécessaires garanties sanitaires. La FSU propose de faire connaître les mobilisations locales, qui doivent pouvoir sortir de leur isolement.

b) la coordination des AG de personnels, de la maternelle à l'université, pour s'organiser et faire front face à toutes les attaques gouvernementales. Ce n'est pas en "dialoguant" avec le gouvernement que nous mettrons fin aux crises sanitaire, économique, du service public, mais en favorisant l'auto-organisation des personnels.

c) Des revendications communes au sein de la FSU et au sein de l'intersyndicale pour frapper ensemble face à l'ampleur inédite des attaques

d) la construction d'un mouvement interprofessionnel : des centaines de milliers de suppressions d'emplois sont annoncées pour les prochains mois, ce qui met les questions de précarité et d'emploi au centre de la situation sociale. Cela implique pour le mouvement syndical de construire la perspective d'une lutte interprofessionnelle, notamment par la grève interpro :

- pour bloquer les licenciements

- pour combattre la précarité (réemploi et titularisation immédiate des non-titulaires dans la Fonction publique)

C'est seulement en construisant ainsi le mouvement que la mobilisation sera possible, et non en appelant à des journées de mobilisation isolées et sans perspective. La priorité du mouvement syndical doit être de bloquer les régressions organisées par le gouvernement, d'obtenir le retrait ou l'abrogation de toutes les contre-réformes de ce pouvoir, d'obtenir la satisfaction des revendications et de porter une perspective de rupture avec le système capitaliste... et non pas de placer ses espoirs dans une hypothétique alternance électorale en 2022.

Motion Emancipation : Bélarus

La FSU soutient la mobilisation révolutionnaire du peuple biélorusse pour ses droits sociaux et démocratiques, contre un pouvoir dictatorial qui ne connaît que la répression. Les manifestations sont massives, y compris les manifestations de femmes, mais subissent une répression policière de plus en plus violente : arrestations, disparitions, tortures... la FSU soutient la mobilisation et les revendications du peuple biélorusse, et participera aux initiatives unitaires en ce sens (manifestations, rassemblements devant les ambassades...). La FSU décide de rejoindre le collectif unitaire de soutien au peuple bélarus.

Motion retirée, suite à l'intégration dans le texte du passage suivant : "La FSU soutient les aspirations démocratiques du peuple biélorusse, elle s'associera aux initiatives de mobilisations et d'expression unitaire permettant d'affirmer ce soutien".

Motion Emancipation : Kanaky-Nouvelle-Calédonie

Le 4 octobre se déroulera un référendum d'auto-détermination concernant la Kanaky-Nouvelle-Calédonie. Les accords de Nouméa (1998) n'ont pas suffi pour mettre fin aux iniquités héritées de la colonisation : chômage massif et discriminations à l'emploi de la jeunesse mélanésienne, inégalités en tous genres,

développement insuffisant des services publics dans les zones à majorité kanake. Dans ce contexte, le CDFN de la FSU :

- condamne la partialité du gouvernement français au détriment du camp indépendantiste
- considère que, en l'état actuel, le processus d'éradication des héritages du colonialisme n'est pas achevé
- affirme le droit à l'auto-détermination des peuples colonisés, qui peut y compris aller jusqu'à l'indépendance.

La FSU sera attentive au respect des procédures démocratiques concernant le déroulement du référendum et ses résultats.

Motion retirée, suite à l'intégration dans le texte du passage suivant : "Le 4 octobre se déroulera un référendum d'auto-détermination concernant la Kanaky-Nouvelle Calédonie. Les Accords de Nouméa (1998) n'ont pas suffi pour mettre fin aux iniquités héritées de la colonisation : chômage massif et discriminations à l'emploi de la jeunesse mélanésienne, inégalités en tout genre, développement insuffisant des services publics notamment dans les zones à majorité kanake. Dans ce contexte, le CDFN de la FSU affirme le droit à l'auto-détermination des peuples, qui peut aller jusqu'à l'indépendance. La FSU sera attentive au respect des procédures démocratiques concernant le déroulement du référendum et ses résultats".

Motion Emancipation : répression anti-syndicale à Melle

Quatre collègues de Melle (79), mis-es en cause pour leur participation à des rassemblements contre la mise en place des E3C, passent en Conseil de discipline les 12, 13, 14 et 16 octobre.

Avec le collectif de soutien et les organisations syndicales, la FSU exige l'abandon immédiat des poursuites et des procédures en cours.

la FSU soutien l'appel unitaire et appelle tous les personnels à la grève et à se rassembler le 12 octobre devant les DSDEN et les rectorats, notamment celui de Poitiers à 13h, à l'occasion du premier des quatre conseils de discipline.

A cet effet la FSU dépose un préavis de grève.

Motion soumise au vote : Pour : 13 ; Contre : 46 ; Abs : 7 ; NPPV : 23 Rejetée

Motion Emancipation : sur la lutte IBIS Batignolles :

Depuis plus de 17 mois maintenant, les salarié.es en sous-traitance du nettoyage de l'hôtel Ibis Batignolles sont en lutte pour défendre leurs conditions de travail et demander, entre autres, à être embauché.es directement par l'hôtel Ibis. A l'occasion de la réouverture de l'hôtel le 1er septembre, elles et ils ont appelé à un rassemblement et ont été rejoint.es par d'autres salarié.es de l'hôtellerie, pour exiger notamment l'arrêt immédiat des procédures de licenciements qui menacent de se multiplier dans les grands groupes hôteliers (ACCOR et HYATT notamment). Alors même que les actionnaires du groupe Hyatt par exemple ont touché en 2019 plus de 4 millions d'euros de dividendes, et alors même que ces groupes hôteliers bénéficient d'aides de l'Etat, ce sont les salarié.es, toujours plus précaires, qui devraient payer la crise.

Le SNES-FSU soutient la lutte des salarié.es de l'hôtellerie et des salarié.es de la sous-traitance, et appelle à se joindre aux rassemblements et mobilisations qu'ils et elles organisent. Il s'engage à participer à la caisse de lutte des grévistes de l'hôtel Ibis Batignolles :

Lien vers la caisse de lutte : <https://www.lepotsolidaire.fr/pot/0oz7r5n8>

Motion retirée : la FSU travaille à une expression de soutien à cette lutte.